

Inscriptions des petites enfants et des petites cantinières

Les enfants sont l'avenir de notre folklore, et nous en sommes tous conscients. Chaque année notre compagnie compte de plus en plus de petites têtes blondes, et cela ne peut que nous ravir ! Quoi de plus beau que de voir nos petits bouts marcher au son des fifres et des tambours et faire comme les grands !

Cependant, nous remarquons aussi qu'une mise au point doit être faite au vu de certains excès et pour protéger nos plus petits. En 2019, nous mettions en place un groupe d'accompagnantes pour encadrer le peloton, ce qui a permis un meilleur accueil. Néanmoins le peloton sous le drapeau n'est pas une garderie, nous déplorons souvent cela et ne pouvons être tenus responsables des enfants lors d'arrêts (le dimanche au cimetière et après la rentrée à Lausprelle par exemple) ou le lundi après la messe.

Petit rappel du règlement pour les enfants :

- Pas d'enfants en-dessous de **3 ans**.
- Inscription **obligatoire jusque 12 ans inclus**.
- Seuls les enfants inscrits chez l'officier responsable seront considérés comme tels et dès lors l'année de marche sera comptabilisée.
- Les parents sont **responsables** de leurs enfants lors des arrêts et dès que la procession se termine (le dimanche à la dislocation sur la place de Lausprelle, à la dislocation après la rentrée, le lundi après la messe, ...)
- Pas d'enfants en **couche culotte**.
- Pas d'enfants en **poussette ou dans les bras**.
- Si l'enfant ne veut pas prendre le rang, ne pas le forcer ! Le forcer ne fera que le dégoûter et il ne prendra aucun plaisir.
- Les accompagnantes **ne sont pas responsables** des costumes des enfants.
- Les tickets pour les boissons sont gérés par les accompagnantes du peloton.
- Dès votre arrivée le matin, merci de vous signaler auprès des accompagnatrices afin de valider l'inscription de votre enfant.
- Les enfants seront sous le drapeau de 3 ans à 6 ans inclus.

DATES des essayages des costumes : lundi 22/07 de 15h à 18h et vendredi 02/08 de 16h à 18h. Si ces dates ne vous conviennent pas, merci de prendre contact avec les Ets Simons : 071 50 13 72.

A partir de 7 ans, ils prendront place dans le peloton de leur choix à l'exception de la batterie. Les garçons DOIVENT obligatoirement s'inscrire auprès de leur officier de peloton.

ATTENTION :
Seul ce talon fait preuve d'inscription officielle !!!!!

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse : rue N° :

Code Postal : Localité :

Responsable de l'enfant :

Nom :

GSM :

J'inscris mon enfant en-dessous du drapeau (de 3 à 6 ans maximum)

J'inscris mon enfant (pour les petites cantinières de 7 à 12 ans maximum) dans le peloton :

- Sapeurs
- Grenadiers
- Voltigeurs

J'ai contracté l'assurance auprès de l'ARMFESM : OUI / NON

Signature du ou des parents de l'enfant :

Talon à faire parvenir chez :

Geoffrey Pirson • Rue de Moncheret 115 à 69280 Acoz.

Toute inscription incomplète sera nulle et non avenue.

Toute inscription rentrée après le 6 août 2019 sera nulle et non avenue.